

temps en temps la prière qui y est gravée : *O Marie ! conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.*

III

Les associés doivent faire en sorte d'offrir et de consacrer, tous les matins, au saint cœur de Marie, toutes les bonnes œuvres, prières ou pénitences qu'ils feront dans le cours de la journée. Leur intention doit être de les unir aux mérites de ce saint cœur, aux hommages qu'il rend sans cesse à Dieu ; d'adorer avec lui la très-sainte Trinité, le divin cœur de Jésus, et d'implorer de son infinie miséricorde la grâce de la conversion des pécheurs.

IV.

Outre les intentions qui viennent d'être mentionnées, les associés doivent réciter une fois par jour dévotement, et plus encore de cœur que de bouche, la salutation angélique, en français ou en latin, et cette invocation touchante : *Marie, refuge des pécheurs, priez pour nous. Maria, refugium peccatorum, ora pro*